

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 369 Samedi 15 décembre 2018 – 10h00

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Françoise SEILER Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral

Membre du BEX excusé : Caroline JEHL, Vincent LECRUBIER

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 10 h 15

SUIVI	
1. Suivi des décisions Bex	
2. Présence des membres du Bex sur les manifestations et aux différents événements.	<p>Invitation Pôles France & Espoirs de Canoë Kayak de Nancy 18/12/18 : Pas de représentant.</p> <p>Invitation directoire Treignac – 19/12/2018 – B. DUROURE.</p> <p>Visite technique Cherbourg - Coupe du monde 2019 – 12/01/19 C. JEHL est proposée sous réserve de sa disponibilité à cette date.</p> <p><u>Assemblées Générales CRCK</u></p> <p>Les déplacements seront effectués dans la mesure du possible avec au moins un membre du BEX et un Membre de la DTN pour un moment de présentation et d'échange avec les clubs.</p> <p>AG Comité Régional Normandie, le 9 décembre 2018 : J. ZOUNGRANA.</p> <p>AG CR Auvergne-Rhône-Alpes, le 2 février 2019 : E. GIRARD.</p> <p>AG CR Occitanie le 2 février 2019 : F. SEILER.</p> <p>AG CR Nouvelle Aquitaine, 2 février 2019 : J. ZOUNGRANA.</p> <p>AG CR Bretagne, Le 2 mars 2019 : E. GIRARD.</p> <p>AG CR Pays de la Loire, Le 2 mars 2019 : O. BAYLE.</p> <p>AG CR Centre Val de Loire, le 3 mars : B. DUROURE, D. CHAVRIER.</p> <p>AG CR Grand Est, le 3 mars : J. ZOUNGRANA.</p> <p>AG CR Bourgogne France Comté, le 9 mars : J. ZOUNGRANA, O. BAYLE.</p> <p>AG CR Haut de France, 22 mars : JZOUNGRANA</p> <p>AG CR Guadeloupe, 15 mars : Pas de représentant</p> <p>AG CR Provence Alpes Côte d'Azur, le 15 mars : B. DUROURE</p> <p>AG CR Ile de France, en attente de la date.</p> <p>Assemblée Générale Fédérale : Samedi 6 avril.</p>
3. Agenda - calendrier du BEX :	<p>Prochaine réunion BEx téléphonique : Jeudi 10 janvier 2019 à 20 h</p> <p>Prochain BEx Présentiel : vendredi 25 janvier à 18 h</p> <p>Conseil Fédéral : samedi 26 janvier 9 h à 16 h</p> <p>Séminaire BEx –DTN- DTNA : Samedi 26 janvier 17h au Dimanche 27 janvier 16h.</p>

4. Demande d'agrément	Une demande d'agrément émane d'une entreprise individuelle CAMINO KAYAK (56). Elle organise des pratiques de kayak de mer et de stand up paddle ainsi que de la location sur ces 2 supports. → Validation de la demande d'agrément par le BEx
5. Point licences	Le nombre de licenciés FFCK au 30/11/16 était de 43 380, au 30/11/17 de 51 915 et au 30/11/18 de 56 758, soit une très belle augmentation. Par contre, les Licences Canoë Plus sont en baisse de 3,3% avec une réduction de 1109 licenciés dont 74% chez les jeunes. Les Licences Canoë Pass Jeunes ont perdu 42,5% de leurs effectifs (de 5260 à 3023 licenciés) remplacées par des Pagaies Blanches et les Licences Famille et Pagaies Couleurs Adultes sont à près de 600 licenciés.
6. Point Centrale d'Achat	Le Chiffre d'affaire annuel atteint au 13 décembre 2018, une somme de 1 306 k€. Un comparatif est fait entre les Comités Régionaux et montre des différences importantes. Un échange s'en suit sur les évolutions de la centrale d'achat et de son modèle économique.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Participation des athlètes sur les actions nationales	La participation financière de la fédération et des athlètes lors des actions de préparation et de participation aux échéances internationale est un sujet important. Dans ce cadre notre fédération est confrontée à la situation suivante: <ul style="list-style-type: none"> • Une aide de l'Etat concentrée sur les disciplines olympiques et paralympiques (Slalom, Course en ligne, Paracanoë), moins importante pour les disciplines reconnues de haut niveau (Descente, Marathon, Kayak Polo) et enfin très faible pour les disciplines de haut niveau fédéral (Dragon Boat, Océan racing, wave-ski, Freestyle, Raft). • Un budget contraint mais une attente de prise en charge de l'ensemble des actions organisées par la fédération par les clubs, les athlètes et leurs familles.
2. Conférence des financeurs	<p>Dans ce contexte la fédération est amenée à faire des choix difficiles : prendre en charge des actions limitées en nombre et pour un nombre d'athlètes très limité ou en augmenter le nombre en sollicitant une participation financière des athlètes.</p> <p>Par ailleurs le manque de lisibilité de la prise en charge financière réelle des actions par la fédération ne rend pas compte des efforts financiers consentis par celle-ci. Enfin l'absence d'une programmation à long terme rend difficile l'anticipation et la coordination des aides entre la fédération les comités les clubs et les athlètes et leurs familles.</p> <p>Dans ces conditions, le Bex a souhaité qu'une réflexion s'engage dans un premier temps sur les disciplines olympiques, paralympiques et reconnues de haut niveau avec pour objectif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De définir une règle générale pour toutes les actions : <ul style="list-style-type: none"> • Pour la prise en charge des déplacements jusqu'au point de départ de l'action par les athlètes • Pour la prise en charge des actions terminales : championnats du monde, championnats d'Europe • Pour les autres compétitions et actions de préparation, la définition d'un coût journalier et plafond maximum.

	<p>2. Que ces règles soient présentées en conseil des territoires et du développement et en conseil fédéral pour avis</p> <p>3. D'avoir une programmation annuelle des actions par discipline et d'avoir ainsi une lisibilité du coût de la saison pour les athlètes.</p> <p>4. D'avoir pour chaque action une lisibilité des frais pris en charge par la fédération et le reste à charge pour les athlètes.</p> <p>5. Qu'enfin une conférence des financeurs puisse se mettre en place avec les présidents de comité régionaux afin de coordonner les aides apportées de la fédération jusqu'aux clubs.</p> <p>Ces règles seront expérimentées en 2019 et feront l'objet d'un bilan qui permettra d'en envisager les évolutions.</p>
3. Règlements sportifs	<p>Deux Règlements Sportifs (Slalom et Kayak Polo) ont été impactés par les décisions de l'ICF, ce qui a nécessité de modifier quelques points mineurs.</p> <p>→ Validation du BEx</p> <p>Ces règlements seront représentés aux Membres du Conseil Fédéral par envoi numérique avec un envoi d'un document explicatif des CNA concernées.</p>
4. Annexes aux règlements sportifs	<p>Les Annexes des Commissions Nationales d'Activités suivantes sont parvenues pour le BEx du 15 décembre. Freestyle, Descente, Ocean Racing, Kayak Polo et Slalom.</p> <p>→ Validation du BEx sauf une modification proposée en slalom, Le BEx est encore en attente pour le Dragon Boat, la Course en Ligne-Marathon-Parcanoë et le Waveski surfing.</p>
5. Retour Commission de discipline	<p>Deux retours de la Commission de discipline d'appel ont été reçus.</p> <p>Le BEx prend acte des décisions</p> <p>Il reste à revoir les modalités de communication de ces décisions.</p>
6. Validation nomination AFCAM	<p>Proposition pour les trophées AFCAM 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elite : Virginie BRACKEZ – Kayak-Polo • Espoir : Alexandre CONTE – Freestyle <p>→ Validation de ces propositions par le BEx</p>
7. Validation compte rendu Commission Jeune	<p>Réunions téléphoniques des 12/09, 17/10, 21/11/2018</p> <p>Réunion présentielle des 28 et 29 septembre 2018</p> <p>→ Validation des Comptes rendus par le BEx</p> <p>Le Bex invite la commission à faire valider ses comptes rendus au fur et à mesure.</p>
8. Validation compte rendu Commission Sportive	<p>Réunion des 17 et 18 novembre 2018</p> <p>→ Validation du BEx</p>
9. Demande de fonds d'aide au développement (1)	<p>BOURGUESAN (07) : Demande d'aide financière de 10 000 € pour achat d'un véhicule 9 places en remplacement d'un vieillissant afin de poursuivre nos actions clubs et nos actions avec les scolaires des collègues de la commune avec remboursement sur 3 ans.</p> <p>→ Approbation du BEx</p> <p>Cette décision reste à être validée par le Conseil Fédéral.</p>
10. Demande de fonds d'aide au développement (2)	<p>ARGENTAN (6102) Demande d'aide financière de 10 000 € pour l'aménagement de la nouvelle base mise à disposition par la ville suite aux travaux de réhabilitation avec remboursement sur 3 ans.</p> <p>→ Proposition de repousser la décision au prochain BEx, pour complément du dossier.</p>

11. Avis pour saisie de la commission de discipline	Validation de la saisie de la Commission de Discipline de première instance.
12. Démarche et échéancier de rénovation de la politique de titre et d'adhésion	<p>Les évolutions des tarifs pour l'AG 2018 resteront dans l'augmentation du coût de la vie.</p> <p>Les services feront une proposition pour un prochain BEx.</p> <p>La réforme des titres et des contrats d'adhésion nécessite davantage de travaux, initiés avec l'enquête IFOP et des rencontres en Régions. Il semble difficile de pouvoir avoir des propositions pour le mois d'avril.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une première solution serait de proposer une Assemblée Générale extraordinaire au mois de juin pour mettre en place une réforme sur l'année 2020 si toutes les conditions de faisabilité sont réunies. Cette assemblée générale pourrait être alors l'occasion de réunir un conseil des territoires et du développement. 2. la deuxième solution étant de repousser les décisions à l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 au mois de mars 2020, pour une application en 2021 si ces conditions ne sont pas réunies. <p>Le Bex propose que ces deux voies soient explorées.</p>
13. Guide des Dirigeants - Boîte à Outils des Dirigeantes et Dirigeants	<p>Pour remplir les fonctions de l'ancien Guide Club du début des années 2000, un travail sur des fiches a commencé il y a 18 mois, et nous sommes arrivés actuellement à la réalisation de 65 fiches. Le travail est très important et peut apporter des réponses à nos dirigeants de clubs. Même si certaines fiches peuvent encore manquer, il semble important de mettre en ligne ces documents et d'en faire la promotion, lors des Assemblées Générales des Comités Régionaux.</p> <p>→ Validation du BEx</p> <p>Le nom retenu par le BEx : Boîte à outils des dirigeantes et dirigeants</p>
14. Plan d'action Sentiers nautiques	<p>Sentiers nautiques est un projet lancé pour rapprocher les clubs de leurs collectivités, en proposant une offre écotouristique innovante, et pour ancrer la pratique du canoë kayak sur le territoire national. Lancés en 2010, il en existe aujourd'hui une douzaine, répartis sur 6 sites. Aucun des lieux emblématiques du canoë (l'Ardèche, la Loire, les Calanques, le Bassin d'Arcachon ou le Golfe du Morbihan...) ne sont couverts.</p> <p>Il semble nécessaire de développer ce modèle sachant que dans le Partenariat EDF -FFCK, il a été émis le souhait de mettre en valeur le patrimoine industriel EDF.</p> <p>Objectifs du Plan proposé :</p> <p>Il est défini un objectif de 20 Sentiers Nautiques fonctionnels en 2019.</p> <p>Programme et calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins et attentes des Sentiers actuels : Janvier 2019, - Conception du cahier des charges, des critères et process Sentiers Nautiques : Janvier 2019, - Appel à candidatures de labellisation et conception de SN : Février 2019, - Examen des candidatures en cours et définition des priorités 2019 avec une proposition au BEx en Mars 2019, - Labellisation : Avril 2019, Cartographie des sentiers : Avril/mai 2019, - Suivi des sentiers : Mai/septembre 2019, - Analyse de la saison 2019 : Octobre/novembre 2019,

	- Mise en œuvre des nouveaux sentiers nautiques : Saison 2020, → Validation du BEx
15. Tarification assurance membres agréés	Dans le cadre du développement des services auprès des membres agréés de la fédération, il a été envisagé courant 2018 de proposer une assurance couvrant les activités des structures et les pratiquants, pour les membres agréés. Suite à la réponse de la Maif, la solution 1 proposée est retenue par le Bureau Exécutif.
16. Changement licence suite à changement d'état civil	Suite à la demande spécifique, le BEx donne son accord pour que la modification de la licence puisse être effectuée.
17. Conseil Fédéral : lieu et ODJ du CF du 26 janvier 2019	Repoussé au prochain BEx
18. Gestion des fiches de paye	La charge de travail du service comptable devient de plus en plus importante et complexe. Face à cette réalité, mettre en place progressivement une nouvelle organisation efficiente qui s'inscrive dans la durée est nécessaire. Dans ce cadre une réflexion sur la possibilité d'externaliser le traitement des salaires afin d'alléger le travail des services est engagée. La proposition proposée par les services et retenue par le Bex est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, maintenir la paie en interne avec une nouvelle solution de gestion simplifiée. • Prévoir l'externalisation de la paie temporairement à compter du mois de mars pour une durée de trois mois Un bilan sera réalisé à l'issue de cette expérimentation afin d'envisager la suite à donner.
19. Championnats de France CEL 2019	Une candidature de Libourne est présentée sous réserves de l'accord de la ville et de la validation du CRCK. Elle pourrait être envisagée aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • la suppression du 1000m lors de ces championnats 2019 pour réduire la durée de la compétition en passant de 5 à 4 jours. Cette modification est à inclure dans les annexes 2019. Un bilan pourra alors être fait quant au maintien ou non de cette distance lors des France de vitesse étant donné que plusieurs courses (open de France) proposent cette distance tout au long de la saison. <ul style="list-style-type: none"> • de façon exceptionnelle compte tenu des délais très courts pour obtenir des subventions, la fédération prendra à sa charge la mise à disposition ainsi que le transport des systèmes de départ. Toutefois la CNA aura en charge de trouver des personnes compétentes pour aider à la manipulation des systèmes sur le site. → Validation du Bex sous réserve de la validation du CRCK

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
1. Budget prévisionnel	Le comité de suivi a réalisé sa première réunion. Une seconde réunion est proposée le vendredi 11 janvier afin de terminer le dialogue budgétaire.

2. Missions BEX / Séminaire Bex DTN-DTNA	La période de mi-mandat est une période privilégiée pour entreprendre un premier bilan des actions entreprises, des projets en cours et à venir, de notre organisation. Dans ce cadre il est demandé à chaque membre du Bex de faire le bilan de ses missions afin qu'une redéfinition de celles-ci puisse être envisagée avec le Président pour la fin de l'olympiade. Par ailleurs un séminaire réunissant les membres du Bex, le DTN et les DTNA sera organisé du samedi 26 janvier à 17h au dimanche 27 janvier à 16h afin d'envisager notre organisation pour la fin de l'olympiade.
3. Partenariat Agglomération de Mulhouse	Lors de l'inauguration du club de Mulhouse, les élus et techniciens de la ville et agglomération ont manifesté la volonté de renforcer les partenariats avec la fédération au travers de l'accueil de championnats de Marathon ou d'assemblée générale. Le Bex est favorable à ce qu'une étude puisse se faire pour 2019 sur l'accueil d'un conseil des territoires à Mulhouse et l'organisation de championnats de Marathon à un niveau à définir avec la CNA.
1. Charte d'Ethique et de Déontologie	Il est rappelé que nous avons actuellement une charte d'éthique validée par le Conseil Fédéral, le 16 novembre 2008. Suite à la demande du BEX et du Conseil Fédéral, Jacques THIOLAT a été chargé de proposer un document de travail pour le prochain Conseil Fédéral afin d'avancer sur une nouvelle Charte d'Ethique et de Déontologie en conformité avec celle du CNOSF et aux aspirations de la FFCK. Un premier document a été soumis et des remarques sont apportées.

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Appel à projet Handi	Un document présentant les projets retenus est présenté.
2. Planète Kayak : nombre de candidatures	L'opération a été lancée auprès des CRCK le 12 octobre 2018 et auprès des structures FFCK le 16 octobre 2018. Les dossiers de candidature ont été réceptionnés par le service Accompagnement du réseau fédéral. Au 10 décembre, le service comptabilise plus de 30 structures inscrites dans la démarche Planète Kayak.
3. Organisation de la direction développement-formation	Dans la continuité du projet de réorganisation, la direction développement / formation a quasiment terminé sa structuration (cf. Organigramme joint) avec : <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de 3 CTR à 50% de missions nationales (Outre-mer, Handikayak, Pagaies Couleurs) - L'intégration de 3 nouveaux CTN (Loisirs, Formations, Santé et Scolaire), dont 1 en remplacement et 2 créations de missions, - Le recrutement de 2 salariés de droit privé (assistante de la direction et responsable formation). Cette organisation va permettre de renforcer la capacité de la DTN à piloter des projets.
4. Etat des lieux du suivi des conventions Pagaie Blanche	Au 10 décembre 2018, 18 866 licences Pagaies Blanches ont été saisies. Pour les régions métropolitaines, le nombre de ce type de licence varie de 201 à 4597. La saisie des licences concerne actuellement 185 structures (dont 1 comité régional et 7 comités départementaux). Pour 2018, il s'agit toujours d'une démarche expérimentale avec la

	<p>Licence Pagaie Couleurs.</p> <p>Il est proposé de relancer cette opération « Pagaie Blanche » en 2019, suite aux décisions de l'Assemblée Générale 2017 (7 avril 2018) avec la nouvelle Annexe 10 et la Pagaie Blanche. Le Comité Régional de Guyane demande à pouvoir signer rapidement la convention, pour poursuivre leur période d'été. Une petite modification doit être prévue dans la convention, en rappelant le nouveau prix pour la Licence Canoë Pagaie Blanche à 11,50 € mais le BEx donne son accord pour reconduire l'opération.</p> <p>Un mail doit être envoyé à chaque Club, signataire de la convention Pagaie Blanche, pour ceux qui n'ont pas obtenu un nombre de licences Canoë Plus en 2018 au moins égal ou au-dessus de la moyenne des licences prises en 2016 et 2017. L'objectif est d'en connaître les raisons et de pouvoir rectifier si c'est encore possible.</p>
<p>5. Rencontre avec la Ministre</p>	<p>Le Président Fédéral et le Directeur Technique National ont été reçu par la Ministre des Sports. Une occasion d'évoquer les spécificités de notre fédération : Une fédération de sports nature, une fédération de sports de pagaie forte de nombreuses disciplines et supports, nos structures et nos pratiquants, nos ressources humaines, cadres, et financières, nos partenariats. Une présentation des orientations du projet fédéral : le rééquilibrage en faveur du loisir et du sport santé, l'évolution vers l'économie sociale et solidaire (centrale d'achat, bureau d'étude, fonds de dotation, les projets numériques etc.). Le soutien souhaité du ministère sur certains dossiers tels que la reconnaissance de notre fédération comme association œuvrant pour la protection de l'environnement auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire, le pôle Olympique et paralympique de Vaires Sur Marne, la délégation paracanoë, le certificat médical obligatoire et les freins au développement du nombre de licenciés, nos partenariats EDF, MAIF, Hydrostadium etc.</p>
<p>6. DSP</p>	<p>Un point est fait sur les délégations de service public en cours.</p>

Fin du BEX à 17 h 00

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

